



PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

2018-2022

Commission scolaire des Phares

Adopté au conseil des commissaires du 28 mai 2018

Validé par le MÉES le 9 août 2018

V.P. 11-2018

CONTEXTE ET MANDAT

Avec l'entrée en vigueur du projet de loi n° 105 modifiant la *Loi sur l'instruction publique*, la [Commission scolaire des Phares](#) sera partie prenante d'un tout nouveau cycle de planification stratégique du réseau scolaire en se dotant d'un premier [plan d'engagement vers la réussite \(PEVR\)](#), effectif pour l'année scolaire 2018-2019, et ce, jusqu'en 2022.

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Sébastien Proulx, a transmis au président, conformément à l'article 59 de la Loi, cinq objectifs et deux orientations dont la Commission scolaire doit tenir compte, en plus de ceux qu'elle déterminera eu égard au contexte dans lequel elle évolue, pour l'élaboration de son premier PEVR.

Les travaux pour la réalisation de ce mandat se sont déroulés de la mi-août à la fin février 2018.

Les résultats et les recommandations découlant du travail du comité PEVR de la [Commission scolaire des Phares](#) sont présentés ci-après.

- Une [démarche de travail](#) de la Commission scolaire des Phares a donc été réalisée par le comité selon les principales activités suivantes :
 - [revue](#) de la documentation disponible concernant le PEVR et les obligations s'y rattachant;
 - [rencontre](#) avec la Direction générale afin de clarifier les objectifs du mandat, d'échanger sur les enjeux et les besoins de la Commission scolaire des Phares et de confirmer les travaux à réaliser;
 - [analyse](#) des cibles proposées par le Ministère pour atteindre les résultats attendus de la *Politique sur la réussite éducative* et propositions pour la Commission scolaire des Phares;
 - [réalisation](#) d'une consultation (14 mars 2018) auprès du comité consultatif de gestion de la Commission scolaire des Phares afin de favoriser des échanges constructifs visant à relever l'information essentielle, permettant ainsi de formuler des recommandations pour l'atteinte des cibles;

CONTEXTE ET MANDAT (SUITE)

- **rédaction** du PEVR présentant les cibles permettant aux établissements d'effectuer les travaux nécessaires à la réalisation de leur projet éducatif;
- **validation** et **dépôt** d'une version finale du rapport auprès de la Direction générale de la Commission scolaire des Phares;
- Le **PEVR** a été élaboré en cohérence avec la planification stratégique adoptée par le conseil des commissaires en juin 2016;
- Ces objectifs et orientations sont en cohérence avec la *Politique de la réussite éducative*, de même qu'avec la *Politique de l'activité physique, du loisir et du sport* et feront partie du **Plan stratégique 2017-2022** du Ministère. La Commission scolaire devra, pour chacun des objectifs nationaux, déterminer une cible au terme de la période couverte par le plan;
- La Commission scolaire des Phares a, pour chacun des objectifs nationaux, déterminé une cible au terme de la période couverte par le plan;
- Le premier *Plan d'engagement vers la réussite* de la Commission scolaire devra être transmis au ministre, au plus tard le 1^{er} juin 2018;
- Les écoles devront élaborer leur **projet éducatif** pendant l'année scolaire 2018-2019.

DÉMARCHE

La Commission scolaire des Phares souhaite produire un PEVR en continuité de la [planification stratégique 2016-2020](#) dont elle s'est dotée et dans laquelle nous retrouvons sa [VISION](#) et ses [VALEURS](#).

UNE VISION

Chaque personne, jeune et adulte, est à même d'effectuer des apprentissages dans la perspective de son [développement global](#) et de s'inscrire activement dans la société à laquelle elle contribue selon ses aspirations et ses talents.

VALEURS

- [La bienveillance](#) est une valeur liée au bien-être des personnes, à la coopération, à la volonté d'aider et d'être secourable. Elle se caractérise notamment par la compréhension de l'autre et la recherche de l'harmonie collective. Elle a pour objectif la préservation et l'amélioration du bien-être des personnes avec lesquelles nous sommes appelés à interagir.
- [L'universalisme](#) est une valeur liée à la justice sociale, à l'équité, à l'égalité, à l'harmonie et à la sagesse. Elle se caractérise notamment par l'ouverture d'esprit et la recherche de la collaboration. Cette valeur a pour objectif la compréhension, l'estime, la tolérance ainsi que la protection du bien-être de tous et de la nature.
- [L'accomplissement](#) est une valeur liée au succès et à la reconnaissance sociale. Elle se caractérise notamment par l'investissement des individus dans certaines tâches du groupe et par une affirmation de soi qui contribue au bien-être collectif. Cette valeur a pour objectif la manifestation de compétences socialement reconnues.

ENJEUX

L'actualisation de nos valeurs dans la prise de décision;	Le développement professionnel et la valorisation de la formation continue;
La persévérance scolaire et la réussite du plus grand nombre d'élèves;	Le partenariat avec les communautés et les organismes du milieu ainsi qu'avec les autres institutions d'enseignement;
La qualité des services pour l'ensemble de notre territoire et leur adaptation aux besoins de tous nos élèves;	L'adaptation aux changements technologiques et au monde numérique;
L'équilibre budgétaire et l'équité dans la répartition des ressources disponibles;	La diffusion efficiente et transparente de l'information;
La collaboration avec les parents; La qualité du français chez les élèves et les membres du personnel;	La capacité de répondre adéquatement aux attentes de plus en plus élevées de la population à l'égard du système scolaire public;
La promotion ainsi que la valorisation de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;	L'affirmation du rôle essentiel de la Commission scolaire des Phares à titre d'acteur socioéconomique de la région.

PORTRAIT DE LA SITUATION ACTUELLE

TERRITOIRE ET EFFECTIFS SCOLAIRES

La Commission scolaire des Phares regroupe deux municipalités régionales de comtés, soient les [MRC de La Mitis et de Rimouski-Neigette](#), pour une population totale d'un peu plus de 76 475 habitants répartis sur un territoire de 5 000 km². Ce territoire est articulé autour de deux noyaux urbains relativement peuplés, Mont-Joli et Rimouski, et comptant de nombreuses municipalités rurales, dont certaines écoles affichent un indice de défavorisation élevé.

La Commission scolaire des Phares compte [23](#) écoles dont 18 offrent un service de garde, [2](#) centres, [1](#) point de services, [1](#) atelier de mécanique agricole et [1](#) ferme dédiés à la formation professionnelle, [2](#) centres et [1](#) point de services consacrés à l'éducation des adultes et [1](#) centre administratif pour un parc immobilier de 44 immeubles.

Au total, [1 156](#) employés réguliers œuvrent au sein de l'organisation, auxquels s'ajoutent 449 employés temporaires et une liste de près de 200 personnes disponibles pour des remplacements.

En 2016-2017, la clientèle officielle de la Commission scolaire des Phares était de [11 531](#) élèves, répartis comme décrit au tableau ci-après.

Niveau	Nombre d'élèves
Préscolaire et primaire	5 304
Secondaire	3 146
Total - Préscolaire, primaire et secondaire	8 450
Formation professionnelle	992
Éducation des adultes	980
Formation sur mesure	1 109
Grand total	11 531

PORTRAIT DE LA SITUATION ACTUELLE

TERRITOIRE ET EFFECTIFS SCOLAIRES (SUITE)

Les clientèles prévisionnelles pour 2018-2019, évaluées au 28 février 2018, se présentent comme suit. Cela représente une augmentation nette de 151 élèves par rapport au réel de l'année précédente.

Niveau	Nombre d'élèves	Variation
Préscolaire et primaire	5 431	Diminution de 17 élèves
Secondaire	3 286	Augmentation de 168 élèves

Selon les prévisions des effectifs scolaires effectuées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), la Commission scolaire des Phares connaîtra une certaine augmentation de sa clientèle au cours des prochaines années, et ce, tant pour l'enseignement primaire que pour l'enseignement secondaire.

La croissance prévue se situe autour de 8,7 %, soit une augmentation approximative de 650 élèves entre 2016-2017 et 2031-2032.

Niveau	Nombre d'élèves				Variation entre 2016-2017 et...		
	2016-2017	2021-2022	2026-2027	2031-2032	2021-2022	2026-2027	2031-2032
Primaire	4 328	4 555	4 493	4 473	227	165	145
Secondaire	3 141	3 488	3 744	3 646	347	603	505
Total	7 469	8 043	8 237	8 119	574	768	650

PORTRAIT DE LA SITUATION ACTUELLE

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Les tableaux qui suivent (réalisés sur la base des informations fournies par la Commission scolaire des Phares) présentent un portrait de la distribution des écoles et des élèves parmi les équipes de gestion des écoles.

Afin de faciliter l'élaboration du portrait, des regroupements ont été définis en prenant comme point de regroupement les gestionnaires administratifs, qui couvrent plusieurs écoles à la fois.

Ce portrait permet d'avoir une vue d'ensemble sur la façon dont sont distribués les gestionnaires administratifs au sein des écoles et du nombre de directions et de directions adjointes avec lesquelles ils collaborent.

PORTRAIT DE LA SITUATION ACTUELLE

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE (SUITE)

Établissement	Préscolaire - Primaire	Secondaire	Centre	CLIENTÈLE (nombre d'élèves 2016-2017)	Direction
1. De l'Écho-des-Montagnes-Lavoie	169	32		554	Direction : 1 Direction adjointe : 1
Du Havre-Saint-Rosaire	301	52			
2. De l'Estran	284			284	Direction : 1
3. De Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque	284	31		315	Direction : 1
4. Élisabeth-Turgeon	559			1 041	Direction : 1
Du Grand-Pavois	482				Directions adjointes : 2 Gestionnaire administratif : 0,6
5. De l'Aquarelle	353			353	Direction : 1 Direction adjointe : 1
6. Boijoli	94	15		417	Direction : 1
De la Colombe	27				Direction adjointe : 0,6
Des Merisiers	246	35			
7. Des Sources	263			263	Direction : 1
8. De la Rose-des-Vents	391			391	Direction : 1
9. Des Beaux-Séjours	390			390	Direction : 1 Gestionnaire administratif : 0,2

PORTRAIT DE LA SITUATION ACTUELLE

Établissement	Préscolaire - Primaire	Secondaire	Centre	CLIENTÈLE (nombre d'élèves 2016-2017)	Direction
10. Du Rocher–D'Auteuil	317			317	Direction : 1
11. Paul-Hubert Saint-Jean Langevin		1488 340 448		2 276	Direction : 1 Directions adjointes : 5 Gestionnaire administratif : 1
12. Des Alizés	276			276	Direction : 1
13. Norjoli	306			306	Direction : 1
14. Des Cheminots	267			267	Direction : 1 Gestionnaire administratif : 0,2
15. Du Portage Des Hauts-Plateaux	153 179	25		357	Direction : 1 Direction adjointe : 0,4
16. Du Mistral		680		680	Direction : 1 Directions adjointes : 2
17. CFP Mont-Joli–Mitis CFRN – Formation professionnelle Service aux entreprises et formation continue			Environ 1 109	992	Direction : 1 Directions adjointes : 2
18. CFA de Mont-Joli CFRN – Formation générale des adultes				980	Direction : 1

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT LA HAUSSE DU TAUX DE DIPLOMATION ET QUALIFICATION...

	Objectif national 2030	Politique de la réussite éducative	Cible intermédiaire pour 2022	Situation actuelle	Indicateur
MEES	D'ici 2030, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).	Objectif 1	D'ici 2022, porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.	78,8 % Cohorte 2008-2009	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.
CS des Phares			D'ici 2022, porter à au moins 82,9 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.	76,7 % Cohorte 2008-2009	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT LA HAUSSE DU TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION...
COMMENT LA CIBLE A-T-ELLE ÉTÉ CALCULÉE?

COHORTE 2008-2009 (TAUX ACTUEL)				COHORTE 2015-2016 (CIBLE)			
	Nombre d'élèves	Taux de réussite	Élèves ayant réussi		Nombre d'élèves	Taux de réussite	Élèves qui auront réussi
1 ^{re} sec.	786	76,7 %*	603	1 ^{re} sec.	631	82,9 %	523

*Chaque point de pourcentage correspond à environ 6 élèves.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT L'ÉCART GARÇONS ET FILLES...

	Objectif national 2030	Politique de la réussite éducative	Cible intermédiaire pour 2022	Situation actuelle	Indicateur
MEES	D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.	Objectif 2	<u>Garçons et filles</u> : amener l'écart à 6,1 points pour l'ensemble des réseaux.	Écart à 10,1 points pour l'ensemble des réseaux. 73,8 % garçons 83,9 % filles Cohorte 2008-2009	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.
CS des Phares			<u>Garçons et filles</u> : amener l'écart à 11 points.	Écart à 18,3 points. 67,7 % garçons 86 % filles Cohorte 2008-2009	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT L'ÉCART GARÇONS ET FILLES...
COMMENT LES CIBLES ONT-T-ELLES ÉTÉ CALCULÉES?

COHORTE 2008-2009 (TAUX ACTUELS)				COHORTE 2015-2016 (CIBLES)			
	Nombre d'élèves	Taux de réussite	Élèves ayant réussi		Nombre d'élèves	Taux de réussite	Élèves qui auront réussi
Global	786	76,7 %	603	Global	631	82,9 %	523
Fille	388	86 %	334	Filles	291	88,8 %	258
Garçons	398	67,7 %	269	Garçons	340	77,8 %	265

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT L'ÉCART DES ÉLÈVES HDAA ET DES ÉLÈVES RÉGULIERS...

	Objectif national 2030	Politique de la réussite éducative	Cible intermédiaire pour 2022	Situation actuelle	Indicateur
MEES	D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.	Objectif 2	<u>EHDA et régulier</u> : amener l'écart à 25,3 points pour le réseau public seulement.	<u>EHDA et régulier</u> : écart à 34,1 points pour le réseau public seulement. EHDA : 48,3 % Régulier : 82,4 % Cohorte 2008-2009	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.
CS des Phares			<u>EHDA et régulier</u> : amener l'écart à 25 points.	<u>EHDA et régulier</u> : écart à 39,7 points. EHDA : 45,1 % Régulier : 84,8 % Cohorte 2008-2009	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT L'ÉCART ÉLÈVES HDAA ET ÉLÈVES RÉGULIERS...
COMMENT LES CIBLES ONT-T-ELLES ÉTÉ CALCULÉES?

COHORTE 2008-2009 (TAUX ACTUELS)				COHORTE 2015-2016 (CIBLES)			
	Nombre d'élèves	Taux de réussite	Élèves ayant réussi		Nombre d'élèves	Taux de réussite	Élèves qui auront réussi
EHDA	162	45,1 %	73	EHDA	179	65,0 %	116
Régulier	624	84,8 %	530	Régulier	452	90,0 %	407
Global	786	76,7 %	603	Global	631	82,9 %	523

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT L'ÉCART DES ÉCOLES EN MILIEU DÉFAVORISÉ ET FAVORISÉ...

	Objectif national 2030	Politique de la réussite éducative	Cible intermédiaire pour 2022	Situation actuelle	Indicateur
MEES	D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.	Objectif 2	<u>Écoles défavorisées</u> : amener l'écart à 6,5 points pour le réseau public seulement.	<u>Écoles défavorisées</u> : écart à 8,9 points pour l'ensemble des réseaux. Cohorte 2008-2009	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.
CS des Phares			<u>Écoles défavorisées</u> : amener l'écart à 4,3 points.	<u>Écoles défavorisées</u> : écart à 6,8 points. Cohorte 2008-2009	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT L'ÉCART DES ÉCOLES EN MILIEU DÉFAVORISÉ ET FAVORISÉ...
COMMENT LES CIBLES ONT-T-ELLES ÉTÉ CALCULÉES?

COHORTE 2008-2009 (TAUX ACTUELS)				COHORTE 2015-2016 (CIBLES)			
	Nombre d'élèves	Taux de réussite	Élèves ayant réussi		Nombre d'élèves	Taux de réussite	Élèves qui auront réussi
Milieu défavorisé	189	71,4 %	135	Milieu défavorisé	156	79,7 %	124
Milieu favorisé	597	78,3 %	468	Milieu favorisé	475	84,0 %	399
Global	786	76,7 %	603	Global	631	82,9 %	523

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT L'ÉCART DES ÉLÈVES PROVENANT DE L'IMMIGRATION...

	Objectif national 2030	Politique de la réussite éducative	Cible intermédiaire pour 2022	Situation actuelle	Indicateur
MEES	D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.	Objectif 2	<u>Élèves issus de l'immigration</u> : amener l'écart à 3 points.	<u>Élèves issus de l'immigration</u> : écart à 4,1 points. Cohorte 2008-2009	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.
CS des Phares			<u>Élèves issus de l'immigration</u> : amener l'écart à 0 point	<u>Élèves issus de l'immigration</u> : écart à -3,5 points. Cohorte 2008-2009	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.

Le profil de nos immigrants est en transformation puisqu'on accueille davantage de réfugiés.

On vise alors à atteindre le même taux de diplomation que le reste de la population.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT L'ÂGE D'ENTRÉE AU SECONDAIRE...

	Objectif national 2030	Politique de la réussite éducative	Cible intermédiaire pour 2022	Situation actuelle	Indicateur
MEES	D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.	Objectif 6	D'ici 2022, amener à 11,4 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.	12,5 % Cohorte 2016-2017	Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire
CS des Phares			D'ici 2022, amener à 13 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	15,6 % Cohorte 2016-2017	Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT L'ÂGE D'ENTRÉE AU SECONDAIRE... COMMENT LA CIBLE A-T-ELLE ÉTÉ CALCULÉE?

SEPTEMBRE 2016 (TAUX ACTUEL)			SEPTEMBRE 2022 (CIBLE)		
Nouveaux élèves inscrits en 1 ^{re} sec.	Proportion d'élèves de 13 ans et plus	Nombre d'élèves de 13 ans et plus	Nouveaux élèves inscrits en 1 ^{re} sec. (estimé sur la cohorte de 2 ^e année en 2017- 2018)	Proportion d'élèves de 13 ans et plus	Nombre d'élèves de 13 ans et plus
617	15,6 %	96	726	13,0 %	94

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT L'AMÉLIORATION DU FRANÇAIS...

	Objectif national 2030	Politique de la réussite éducative	Cible intermédiaire pour 2022	Situation actuelle	Indicateur
MEES	D'ici 2030, porter à 90,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire, dans le réseau public.	Objectif 4	En ce qui concerne cet objectif sous la responsabilité du réseau scolaire, les commissions scolaires pourront définir une cible pour 2022 à partir des données analysées à l'examen de juin 2017.	ND	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire.
CS des Phares			D'ici 2022, porter à 89,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire.	87,94 % de réussite Cohorte 2016-2017	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT L'AMÉLIORATION DU FRANÇAIS...
COMMENT LA CIBLE A-T-ELLE ÉTÉ CALCULÉE?

JUIN 2017 (TAUX ACTUEL)			JUIN 2022 (CIBLE) Cohorte présentement au préscolaire		
Nombre d'élèves de 4 ^e année	Taux de réussite à l'épreuve	Élèves ayant réussi	Nombre d'élèves de 4 ^e année	Taux de réussite à l'épreuve	Élèves qui auront réussi
688	87,94 %	605	780	89,0 %	694

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT LES BÂTIMENTS...

	Objectif national 2030	Cohérence	Cible intermédiaire pour 2022	Situation actuelle	Indicateur
MEES	D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.	Objectif 7 Politique de la réussite éducative	D'ici 2022, faire en sorte que 85 % des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.	68 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant.	Indice d'état des bâtiments du parc immobilier*.
CS des Phares			D'ici 2022, faire en sorte que 70 % des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.	56 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant. Évaluation mars 2018* *Au moment de la lecture par le MEES en avril 2017, la donnée était faussée, car l'évaluation n'était pas à jour. Depuis ce temps, une évaluation partielle a été réalisée.	Indice d'état des bâtiments du parc immobilier*.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE DES ADULTES...

	Objectif national 2030	Politique de la réussite éducative	Cible intermédiaire pour 2022	Situation actuelle
MEES	D'ici 2030, augmenter de 5 points de pourcentage la part de la population adulte du Québec qui démontre des compétences élevées en littératie, selon les résultats du PEICA de 2022.	Objectif 5		
CS des Phares			Maintenir des collaborations avec les organismes concernés.	La FGA est impliquée dans un projet subventionné par le MEES qui s'inscrit dans cette orientation.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CONCERNANT L'ACTIVITÉ PHYSIQUE...

	Objectif national 2030	Cohérence	Cible intermédiaire pour 2022	Situation actuelle (2017-2018)
CS des Phares		Mesure dédiée	2018-2019 et 2019-2020 De nouvelles écoles selon les montants de la mesure.	Les 6 écoles demandées ont été ciblées relativement à la mesure « On bouge au cube ».